



Montreuil, le 13 mai 2011

Monsieur Georges TRON  
Secrétaire d'Etat auprès du ministre du Budget,  
des Comptes publics, de la Fonction publique  
et de la Réforme de l'Etat, chargé de la Fonction publique  
139, rue de Bercy  
75012 PARIS

**Objet : Préavis de grève.**

Monsieur le Ministre,

C'est peu, de dire que le « rendez-vous » salarial du 19 avril dernier a confirmé un désaccord majeur entre vous et les organisations syndicales.

Celles-ci, dans l'unité la plus complète, ont décidé d'organiser une journée de mobilisation **le mardi 31 mai**.

A cette occasion, l'UGFF-CGT réaffirmera ses revendications en matière salariale :

- ↪ Une augmentation de la valeur du point permettant de couvrir l'inflation pour 2011 et 2012.
- ↪ Des mesures de rattrapage visant à compenser les pertes intervenues sur les années antérieures.
- ↪ Des dispositions immédiates pour les bas salaires.
- ↪ Une revalorisation du salaire minimum le portant à 1600 euros bruts mensuels le plus rapidement possible.
- ↪ Une reconstruction de la grille indiciaire améliorant la reconnaissance des qualifications et garantissant une amplitude minimale de carrière de 1 à 2.
- ↪ Des mesures pour le pouvoir d'achat des retraités.

**Ce sont ces négociations qu'il faut ouvrir d'urgence.**

Dans le cadre de la journée du 31 mai, différentes formes d'action seront à l'ordre du jour.

Des agents pourront choisir de cesser le travail.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du 31 mai 2011, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Ce préavis concerne l'ensemble de la Fonction publique de l'Etat.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire Général  
**Jean-Marc CANON**



**Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires**

**URGENCE SALARIALE  
DANS LA FONCTION PUBLIQUE  
LE 31 MAI, AGISSONS DANS L'UNITE**

**E**n raison des choix désastreux du gouvernement, la situation salariale dans la Fonction publique atteint un niveau inégalé de dégradation.

Pour la première fois depuis la Libération, les agents de la Fonction publique se voient imposer deux années consécutives de gel de la valeur du point d'indice.

Celui-ci a perdu désormais plus de 10 % de son pouvoir d'achat depuis 2000.

Sans changement de cap, cette perte se poursuivra d'autant plus gravement que l'inflation est répartie fortement à la hausse. En outre, la majoration de la cotisation retraite imposée par le gouvernement et le MEDEF va l'amplifier encore.

Et pourtant, contre toute logique, le gouvernement s'efforce de faire croire que sa politique salariale garantirait le pouvoir d'achat des agents. Cette affirmation baroque et malhonnête est démentie chaque mois au bas de la fiche de paie des fonctionnaires et régulièrement contredite par les chiffres officiels.

**La vérité, c'est que la politique salariale du gouvernement ampute notre pouvoir d'achat et qu'elle nie le principe de carrière et la notion même de reconnaissance des qualifications.**

**La vérité, c'est que la politique globale du gouvernement rationne l'intervention publique et la met au service du profit et des plus fortunés.**

Au lieu de répondre aux revendications des salariés, le gouvernement contourne l'obstacle, à l'exemple du secteur privé, où il annonce une prime dont les modalités de versement sont une véritable usine à gaz. Or, ce dont les salariés, aussi bien du public que du privé, ont besoin, ce n'est pas d'une prime sous condition et pour une minorité d'entre-eux : c'est d'une augmentation générale des salaires pérennes et conséquentes !

La posture de ce gouvernement est parfaitement cynique quand il demande aux « *acteurs sociaux* » de négocier et de mettre en place cette prime dont aucune organisation syndicale ne veut, et qu'il annonce, dans le même temps, le blocage des salaires des fonctionnaires pour 2011 et 2012 !

Face à cette situation, toutes les organisations syndicales de la Fonction publique, réunies le 5 mai dernier, ont dans leur ensemble réaffirmé fortement leur attachement au point d'indice, élément central et prioritaire en matière salariale dans la Fonction publique.

En effet, seule la progression du point d'indice permet véritablement de compenser l'inflation et d'assurer une réelle augmentation des salaires, pour tous les fonctionnaires et agents contractuels.

C'est pourquoi, les organisations syndicales exigent une augmentation immédiate et conséquente du point d'indice, suivi de l'ouverture d'une véritable négociation sur :

- ⇒ Les mesures de rattrapage ;
- ⇒ Une revalorisation de la grille indiciaire ;
- ⇒ Une amplitude salariale d'au moins 1 à 2 pour une carrière complète.

Pour ce faire, les organisations syndicales de la Fonction publique CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, SOLIDAIRES, CFTC et CGC **appellent l'ensemble des agents à se mobiliser fortement le mardi 31 mai prochain**, sous toutes les formes locales ou sectorielles les plus appropriées : rassemblements, manifestations, grève...

**Cette journée d'action s'inscrit résolument dans un processus de lutte, indispensable pour obtenir satisfaction sur nos revendications, pour nos salaires évidemment mais aussi pour l'emploi public, les retraites, les conditions de travail, le service public...**

Montreuil, le 24 mai 2011